conseil
et accompagnement
des carrières
et entreprises

Audiovisuel - Cinema - Spectacle

Rencontre professionnelle

Réaliser son étude de marché

Méthodes et outils pour la création d'entreprise dans le secteur culturel

Le 18 juin 2013

Maryline Saint-Cyr, Directrice du CREF, est intervenue dans nos locaux du Pôle Pixel pour parler aux créateurs d'entreprises de l'étude de marché.

L'étude de marché est un élément du business plan qui détermine l'ensemble de la stratégie d'entreprise. C'est pourquoi, il est important de bien savoir par où commencer pour bien s'organiser.

Pourquoi faire ?

L'utilité de l'étude de marché est de faire le point sur l'état d'avancement de votre projet. L'étude de marché permet d'évaluer de la manière la plus objective possible ses forces et ses faiblesses, ses facteurs de réussite et ses risques.

N'hésitez pas à demander conseil à des personnes avisées avant de faire le choix de poursuivre ou différer votre projet. Ce n'est qu'ensuite qu'il faudra mettre en place un plan d'actions pour le concrétiser.

Quels objectifs se donner ?

Pour connaître ses objectifs, il est important de faire une analyse précise de son environnement en étudiant différents éléments :

- Le marché : Quelles sont ses grandes tendances et son potentiel ?
- La demande : Quelle typologie de clientèle ? Quels sont ses besoins et ses attentes ?
- L'offre : Quels sont les concurrents ? Représentent-ils une menace ?
- L'environnement du projet : Quelles sont ses évolutions éventuelles ?

Comment fait-on ?

Pour procéder, il faut commencer par faire le point sur ses motivations : Pourquoi souhaitez-vous créer ? Depuis combien de temps l'idée existe-t-elle ? Et surtout, d'où vous est-elle venue ?

Il faut ensuite passer par 4 étapes clés :

- la recherche d'informations grâce à la réalisation de questionnaires ou d'entretiens,
- la synthèse et l'analyse des informations recueillies,
- la rédaction du rapport (Identification des opportunités et des risques du marché, définition des clefs de succès et les contraintes du marché),
- l'estimation du chiffre d'affaires prévisionnel

Pour conclure, l'étude de marché doit être la résultante d'une analyse rigoureuse pour entraîner ensuite la prise de décision.

Les ressources

Selon votre secteur d'activité, de nombreux organismes peuvent répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de l'élaboration de votre étude de marché :

L'APCE : centre d'information des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Le coin des entrepreneurs

L'entreprise

La CCI

Besoin d'infos ? N'hésitez pas à nous contacter directement par mail : infos@cref.asso.fr ou par téléphone 04 72 00 29 80